

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالْفَجْرِ ﴿١﴾ وَلَيَالٍ عَشْرٍ ﴿٢﴾ وَالشَّفْعِ وَالْوَتْرِ ﴿٣﴾ وَاللَّيْلِ إِذَا يَسْرِ ﴿٤﴾ هَلْ فِي ذَلِكَ قَسَمٌ لِّذِي حِجْرِ ﴿٥﴾

وَقَالَ النَّبِيُّ ﷺ: مَا مِنْ أَيَّامٍ أَغْظَمَ عِنْدَ اللَّهِ، وَلَا أَحَبَّ إِلَيْهِ مِنَ الْعَمَلِ فِيهِنَّ مِنْ هَذِهِ الْأَيَّامِ الْعَشْرِ؛ فَكَثِّرُوا فِيهِنَّ مِنَ التَّهْلِيلِ، وَالتَّكْبِيرِ، وَالتَّحْمِيدِ.

### Chers freres !

À partir du mardi soir 27 mai, nous entrerons dans le mois de Zilhicce, qui est un mois sacré durant lequel nous accomplissons le Hajj et sacrifions nos animaux lors de l'Aïd al-Adha. Comme les autres mois sacrés, Zilhicce a une grande importance spirituelle. Ce mois, le douzième du calendrier lunaire, est une période bénie qui inclut le Hajj et l'Aïd al-Adha.

Les dix premiers jours de Zilhicce sont parmi les moments les plus précieux pour les actes d'adoration, comme mentionné dans le Coran et par le Prophète Muhammad ﷺ. **Le Prophète ﷺ a dit que parmi les jours où l'adoration est la plus aimée d'Allah, il n'y a pas de jours meilleurs que les dix premiers jours de Zilhicce. Chaque jour de jeûne observé pendant cette période équivaut à un jeûne d'un an, et chaque nuit de prières est comme Laylat al-Qadr.**

Certaines nuits du mois de Dhoul-Hijja sont remplies de bénédictions, de mérites et de bonnes nouvelles. La huitième nuit de Dhoul-Hijja est la nuit de Tarwiyya, la neuvième est la nuit d'Arafat, et la dixième est la nuit de l'Aïd al-Adha. Celui qui honore ces nuits bénies recevra la bonne nouvelle du Paradis

Notre Prophète ﷺ a dit : « Ceux qui animent les quatre nuits suivantes ont acquis le droit au Paradis : la nuit de Tarwiyya, la nuit d'Arafat, la nuit de l'Aïd al-Adha et la nuit de l'Aïd al-Fitr. » (Jāmi' as-Saghīr)

Le jour le plus important de Zilhicce est le jour d'Arafat, le 9e jour. **Le Prophète ﷺ a dit que jeûner ce jour-là expie les péchés mineurs de l'année précédente et de l'année à venir.**

En cette période bénie de Zilhicce, encourageons-nous à jeûner, à faire repentance et demande de pardon, à faire du zikr (récitation de formules sacrées) et à augmenter nos actes d'adoration. Purifions nos âmes et tournons nos cœurs vers Allah CC, en tirant profit de la miséricorde de chaque jour et du pardon de chaque nuit.

Je vous rappelle également que le sacrifice du mouton lors de l'Aïd al-Adha ne se résume pas à l'abattage de viande et de sang. C'est un acte de rapprochement envers Allah CC, de gratitude, de soumission et de conscience de servitude. Pour ceux d'entre nous qui en ont les moyens, le sacrifice est une obligation.

Que notre Seigneur accepte le Hajj de nos frères et sœurs, et qu'Il accepte nos sacrifices offerts. Je termine mon prêche avec ce verset noble d'Allah CC : **"Ni leur chair ni leur sang n'atteindront Allah, mais ce qui Lui parvient de votre piété compte."** (Sourate al-Hajj, 37)